

Savigny-sur-Orge, le 25 mars 2020

Monsieur le Préfet  
Jean-Benoît ALBERTINI  
BOULEVARD DE FRANCE  
91000 EVRY

Service : Cabinet du Maire  
Affaire suivie par : Julien MIALLET  
Email : cabinetdumaire@savigny.org  
Réf. : SAVIGNY/2020-D/1144

Objet : Demande de dérogation marché alimentaire

Monsieur, le Préfet,

J'ai bien pris note de la décision de fermeture des marchés alimentaires précisée dans le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020. Je souhaite, toutefois, attirer votre attention sur la spécificité du principal marché couvert de Savigny-sur-Orge, situé place Davout.

Ce marché, géré par la commune, est situé dans une partie de la ville où se trouvent très peu de commerces alimentaires. Le supermarché « carrefour » situé rue de Chateaubriand a fermé il y a plusieurs mois. Ce quartier du bas de la ville, autour de la gare, ne comporte que deux petites supérettes, deux boulangeries et une boucherie. Or, dans ce quartier résident, notamment, de nombreuses personnes âgées, non véhiculées, en particulier au sein d'une résidence autonomie gérée par le CCAS.

C'est pourquoi, j'ai mis en place, dès la semaine dernière, un contrôle des entrées et des sorties des clients, comme dans un supermarché : une seule entrée et une seule sortie ont été conservées. Au sol, un marquage a été réalisé pour organiser la file d'attente et faire en sorte que la distance minimum d'un mètre soit respectée entre les clients qui attendent d'entrer, avec un maximum de 30 personnes à la fois dans le marché.

Aux côtés du placier, la police municipale est présente pour faire respecter les règles et contrôler l'attestation de déplacement dérogatoire. Les commerçants eux-mêmes relaient à l'intérieur du marché les consignes de sécurité.

Je considère que ce marché fait partie des lieux d'approvisionnement alimentaire essentiels pour le bas de Savigny, et que les conditions de sécurité sanitaire sont toutes aussi bien assurées dans ce marché que dans un supermarché.

Je vous remercie, par conséquent, de bien vouloir valider, par dérogation, le maintien du marché de la place Davout à Savigny-sur-Orge.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Éric MEHLHORN,

Maire

